



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

29 janvier 2024

Le nombre de faux billets en euros est resté faible en 2023

- 467 000 billets en euros contrefaits ont été retirés de la circulation en 2023, soit l'un des niveaux les plus bas jamais observés en proportion du total des billets en circulation
- Plus de 70 % de ces faux billets étaient des coupures de 20 et 50 euros
- Les billets en euros demeurent un moyen de paiement sûr et fiable
- L'authenticité des billets en euros peut être vérifiée à l'aide de la méthode consistant à « toucher, regarder, incliner »

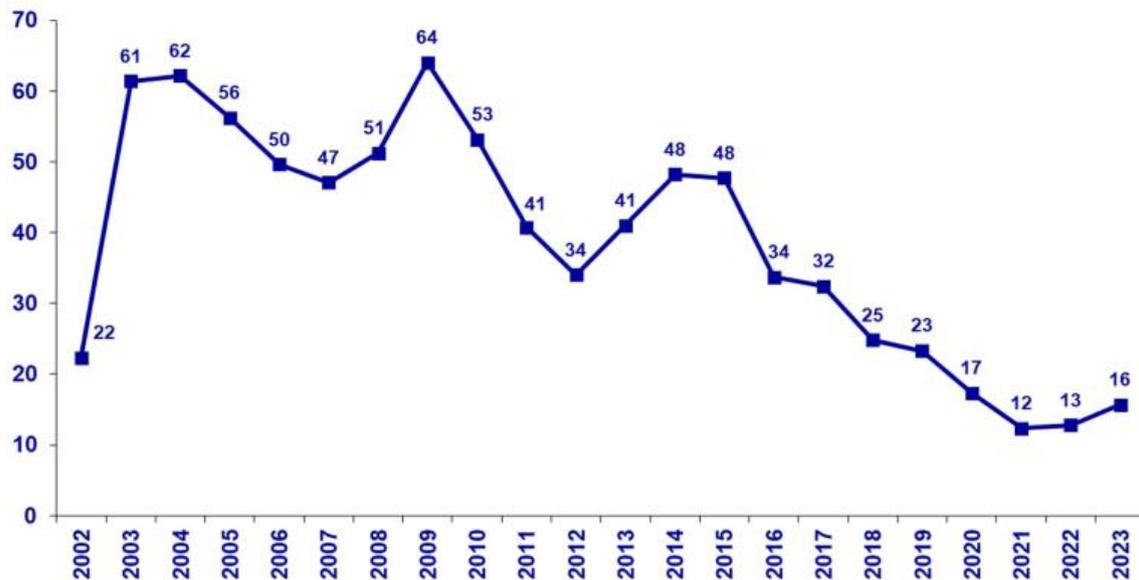
Quelque 467 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation en 2023. La probabilité de recevoir une contrefaçon est très faible, le nombre de billets contrefaits demeurant très bas par rapport au nombre de [billets en euros authentiques en circulation](#). En 2023, seuls 16 billets contrefaits ont été détectés par million de coupures authentiques en circulation, ce qui représente l'une des proportions les plus faibles enregistrées depuis l'introduction des billets en euros (cf. le graphique ci-dessous).

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Graphique

Nombre de billets contrefaits en euros détectés chaque année par million de billets authentiques en circulation



La proportion de faux billets est très faible, mais leur nombre a augmenté par rapport à 2022, année au cours de laquelle il avait été exceptionnellement bas en raison de la pandémie de coronavirus (COVID-19). Dans tous les cas, le nombre de billets contrefaits est demeuré inférieur à celui enregistré les années précédant la pandémie.

Les coupures de 20 et 50 euros sont restées les valeurs les plus contrefaites, représentant ensemble plus de 70 % du total (cf. le tableau ci-dessous). 97,2 % des fausses coupures ont été saisies dans les pays de la zone euro, contre 1,9 % dans les États membres de l'Union européenne n'appartenant pas à la zone euro et 0,9 % dans les autres régions du monde.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Tableau

Ventilation des faux billets par coupure en 2023

Coupure	5 euros	10 euros	20 euros	50 euros	100 euros	200 euros	500 euros
Pourcentage du total	1,8	8,4	34,0	38,4	11,7	4,5	1,2

Comme les contrefaçons ne contiennent pas de signes de sécurité, ou seulement de très mauvaises imitations, elles sont pour la plupart faciles à détecter. Nos concitoyens ne doivent pas se préoccuper outre mesure de la contrefaçon, mais ils doivent rester vigilants. Il est possible de vérifier les billets grâce à la méthode simple consistant à « toucher, regarder, incliner », décrite sur la page Internet du site de la BCE consacrée aux [signes de sécurité](#) ainsi que sur les sites Internet des banques centrales nationales de la zone euro. L'Eurosystème aide de surcroît les professionnels manipulant régulièrement des espèces en veillant à ce que les machines de traitement des billets puissent identifier systématiquement les faux billets et les retirer de la circulation.

Payer avec des billets contrefaits constitue un délit passible de poursuites. Si vous recevez un billet suspect, comparez-le directement avec une coupure dont vous avez la certitude qu'elle est authentique. Si le doute persiste, veuillez prendre contact avec la police, votre banque centrale nationale ou votre propre banque, conformément aux pratiques nationales. L'Eurosystème soutient activement les services de police dans la lutte qu'ils mènent contre la contrefaçon.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Nicos Keranis](#) au : +49 172 758 7237.